



BPJEPs ACTIVITES PHYSIQUES

POUR TOUS

Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire du Sport

Formation habilitée Jeunesse et Sport

Du 23 septembre 2019 au 3 juillet 2020

680 heures en centre de formation

600 heures en structure



ALM SPORT FORMATION
Ludovic PONTHEU, Directeur
6 Avenue Archimède
Espace Creatis
ZA du bois de la Chocque
02100 Saint-Quentin
TEL : 03 23 60 69 36

Mail : alm-sport-formation@orange.fr

Le BPJEPS APT se compose de 4 Unités Capitalisables (UC) devant être validées pour obtenir le diplôme de niveau IV.

UC transversales

UC1: Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC2: Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

UC de la mention Activités Physiques pour Tous

UC3: Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des « APT »

UC4: Mobiliser les techniques de la mention « APT » pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage

L'emploi et les compétences

Etre titulaire du BPJEPS APT vous permettra de mener des projets d'animation à dominante sportive, de définir et d'adapter vos interventions en fonction des publics concernés. Vous proposerez des activités physiques d'entretien corporel, des activités à caractère ludique mais également de pleine nature.

Vous exercerez vos fonctions au sein de collectivités territoriales, associations sportives, structures de vacances, comités d'entreprises, bases de loisirs, établissements scolaires...

La formation

Elle se déroule de manière alternée entre des cours théoriques (la législation, l'anatomie-physiologie, la connaissance des différents publics...) et la pratique à ALM Sport Formation et des périodes en entreprise. Il y a 3 domaines d'activités :

- Les activités d'entretien corporel : cours de renforcement musculaire, de stretching, STEP, circuit training...
- Les activités physiques à caractères ludiques : sports collectifs, sports de raquette, sports d'opposition,...
- Les activités physiques de pleine nature : VTT, tir à l'arc, course d'orientation,...

Prérequis

Etre âgé de 18 ans minimum et être titulaire du PSC1 ou équivalent (possibilité de le passer dans notre centre de formation).

Intégrer le BPJEPS APT en 4 étapes :

1. Nous faire parvenir la fiche de préinscription (téléchargeable sur notre site internet, voir dates de clôture des inscriptions) avec l'ensemble des pièces demandées.
2. Satisfaire aux tests d'exigences préalables (TEP) obligatoires (voir annexe) les 24 juin ou 26 ou 28 août 2019
 - Luc Léger
 - Parcours d'habileté motrice
3. En cas de réussite aux TEP, satisfaire aux autres épreuves de sélection du centre de formation les 2 et 4 septembre 2019
 - Tests écrits
 - Entretien de motivation.
4. Puis, si vous êtes sélectionné(e), suivre le positionnement qui permet de proposer un parcours individualisé (allègement ou renforcement) les 9 et 10 septembre 2019

Coût de la formation

Frais d'inscription et de tests (TEP) : 30 €

Frais de sélection du centre de formation : 70 €

Frais pédagogiques en parcours complet : 6800 €

Le règlement des frais d'inscription aux TEP est à remettre le jour des tests dernier délai.

Pour les frais de sélection, dernier délai le jour des épreuves.

Si règlement en espèces, merci de prévoir l'appoint.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de non présentation, d'échec ou de retard le jour des épreuves.

Pour chaque épreuve, vous présenter avec votre convocation et une pièce d'identité en cours de validité.